

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission de la fiche: 2017-05-18



Section 1. Identification

Nom du produit : **KLEENOL Citrus** **Code** : **3441**

Description du produit : **Nettoyant désodorisant neutre concentré**

Restrictions d'utilisation : Pour usage professionnel uniquement.

Fournisseur/Fabricant : **LABORATOIRES CHOISY LTÉE** **Téléphone d'urgence** : **Centre antipoison du Québec:**
390, boul. St-Laurent Est (Service 24 heures) -Québec: 800-463-5060 (aucuns frais)
Louiseville (Québec) -Tous les autres endroits: 418-656-8090
CANADA J5V 2L7 info@choisy.com / www.choisy.com **CANUTEC**: 613-996-6666 (à frais virés)

Section 2. Identification des dangers

Classification du produit : Non classé.

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Pas de mention d'avertissement.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Prévention : Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Intervention : Non applicable.

Stockage : Non applicable.

Élimination : Non applicable.

Autres dangers : Aucun connu.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Ingrédients dangereux	Numéro CAS	Concentration %
- Alcools, C12-15, éthoxylés propoxylés	68551-13-3	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Inhalation : Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Ingestion : En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Avis au médecin : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes possibles.

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Dangers spécifiques du produit

Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement.

Produit de décomposition thermique dangereux : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote

Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.



Équipement de protection spécial pour les pompiers : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux

Numéro CAS

Valeurs limites d'exposition

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

Équipement de protection individuelle

- Yeux/visage** : Le port de lunettes de sécurité est recommandé.
- Mains** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port de gants de protection.
- Respiratoire** : Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.
- Autre** : Non applicable.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé.

Consignes pour produit dilué: L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent donc être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

pH	: 9.5 à 10	État physique	: Liquide. [Liquide transparent.]
Densité relative	: 1.004 à 1.008	Odeur	: Agrumes
Point d'ébullition	: 100°C	Couleur	: Jaune. [Pâle]
Point de fusion/congélation	: <0°C		
Tension de vapeur	: Non disponible.		
Densité de vapeur	: Non disponible.		
Volatilité	: Non disponible.		
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Point d'éclair	: Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos] [Le produit n'entretient pas une combustion.]		
Viscosité	: Dynamique (température ambiante): <10 mPa·s (<10 cP)		

**Section 10. Stabilité et réactivité**

- Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
- Stabilité chimique** : Le produit est stable.
- Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
- Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.
- Matériaux incompatibles** : Aucune donnée spécifique.
- Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes potentiels correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

Effets chroniques potentiels sur la santé

- Effets cancérogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets mutagènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets tératogènes** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la reproduction** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Sensibilisant** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Valeurs numériques de toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Espèces	Résultat	Dosage
- Alcools, C12-15, éthoxylés propoxylés	Rat	DL50 Orale	>2000 mg/kg

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.
Produit sans phosphate.

Écotoxicité en milieu aquatique:

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
- Alcools, C12-15, éthoxylés propoxylés	Aiguë CE50 1 à 10 mg/l	Daphnie	48 heures

Persistence et dégradation

Non disponible.

Section 13. Données sur l'élimination**Manutention et élimination des déchets**

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

**Section 14. Informations relatives au transport**

Info. sur la rég.	# ONU	Désignation officielle de transport	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classe TMD	Non réglementé.	-	-	-		Remarques Produit non réglementé (TMD)

GE* : Groupe d'emballage / Packing Group

Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification de ce produit et la FDS ont été élaborées conformément au Règlement sur les Produits Dangereux (RPD) en vigueur au Canada. Ce produit étant un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé, les risques ont été évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition et peuvent être surestimés.

Contact alimentaire : Conforme à une utilisation en industrie alimentaire.

LIS; Liste Intérieure des Substances Canadienne : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Section 16. Autres informations

Date d'édition : 2017-05-18

Version : 1.01

Avis au lecteur

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité qu'il possède est la dernière publiée.

Préparé par : Le département de recherche et développement de Laboratoires Choisy Itée

Téli.: 819-228-5564